

Apt, le 9 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les destinataires

(in fine)

Objet : Projet d'association de réflexion sur les déchets Ménagers et assimilés du territoire Vaucluso-Rhodanien

Monsieur le Président, cher collègue

Le 20 Décembre 2019, réunis en assemblée constituante, les représentants de collectivités présents ont décidé la création de l'association et approuvé ses statuts dont un exemplaire est joint à la présente. Sur un plan administratif, ils seront déposés en Préfecture au courant du mois de Janvier 2020 après signature des personnes qui ont été désignés : Mr Joël GUIN (SIDOMRA) et Mr Jean Pierre LARGIER (Communauté de Communes Vaison Ventoux), vice-présidents et moi-même (SIRTOM d'APT).

Malgré le caractère « souple » qui a été donné à cette structure, il est indispensable que la collectivité que vous représentez délibère pour affirmer encore plus notre volonté de travailler ensemble pour mettre en œuvre dans l'espace rhodanien les meilleures solutions pour satisfaire aux objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Concernant la représentation au sein de l'assemblée, afin que chaque collectivité soit représentée lors des réunions d'élus, il ne me paraît pas nécessaire qu'elle soit nominative ; le Président est membre de fait et peut mandater à chacune des réunions, s'il n'est pas disponible ou s'il le souhaite, l'élus de son choix.

Nos délégations respectives s'achevant avec la mandature, les prochains mois constituent une période transitoire qui doit être mise en œuvre pour définir et organiser le travail des techniciens qui sont mis gratuitement à disposition par nos structures.

Si nous avons tous en tête l'échéance d'octobre 2020 fixée par CITEO, pour le dépôt d'un projet de centre de tri, il ne faut pas qu'elle soit ni le seul thème traité, ni le seul objectif. Il me paraît indispensable d'engager la réflexion sur la totalité de la problématique du traitement des déchets qu'il relève ou non de nos compétences ; l'inorganisation de filières des professionnels génère des flux vers le service public.

Pour cela il est indispensable qu'une méthodologie de travail soit élaborée par les techniciens. Je souhaiterais qu'elle nous soit présentée en réunion plénière la dernière semaine de Février.

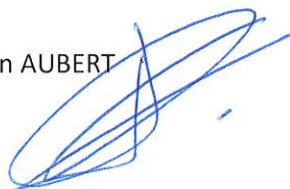
Le second objectif que je me fixe en cette période transitoire est de rencontrer nos collègues des Bouches du Rhône (Communauté d'agglomération Terre de Provence, Communauté de Communes Vallée des Baux - Alpilles et Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette) pour

leur exposer notre démarche et les inviter à nous rejoindre. Un compte rendu sera alors fait en réunion.

En cette période de vœux, outre ceux relatifs à la bonne santé chacune et chacun, nous ne pouvons que souhaiter une réussite à notre entreprise. La conception et la réalisation d'outils optimisés pour les traitements de nos déchets permettant d'établir des partenariats maîtrisés et équilibrés avec les entreprises privées dans des secteurs, vous le savez, où concurrence est faible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ma considération distinguée.

Lucien AUBERT



Liste des destinataires

- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence
- Monsieur le Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat
- Monsieur le Président de la Communauté de communes Pays Apt Luberon
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan
- Monsieur le Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux
- Monsieur le Président de la Communauté de communes Rhône Lez Provence
- Monsieur le Président de la Communauté de communes Ventoux Sud
- Monsieur le Président du SIDOMRA
- Monsieur le Président du SIECEUTOM

- Copie à :
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Terre de Provence
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vallée des Baux – Alpilles
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette